

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 DEPARTEMENT : HAUTE
 VIENNE
 Arrondissement :
 LIMOGES
 Canton :
 CONDAT/VIENNE
 Syndicat : SIVOM
 SOLIGNAC – LE
 VIGEN

Délibération n° 2025DELSIVO
 EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU SIVOM SOLIGNAC LE VIGEN
 Séance publique du 27 mars 2025

Les membres du Comité du SIVOM régulièrement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Président.

Nombres de membres	
En Exercice	12
Présents	8
Votants	7

Présents : Mme COMES,
 MM.BONNET, CHAZELAS, COLDEBOEUF, POISON, PORTHEAULT,
 RECORD, AUFORT.

Absent et excusé :
 MM BIASSE, AUXEMERY,
 Mme GRAPTON
 Mme BAUDOU

Date de convocation
18/03/2025

M. a été élu secrétaire de séance : Jean-Michel AUFORT

Le Comité Syndical, sous la présidence de Monsieur BONNET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Alexandre PORTHEAULT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Date d'affichage
18/03/2025

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif du budget, lequel peut se résumer ainsi :

Objet de la délibération
VOTE DU
COMPTE
ADMINISTRATIF
2024

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	136 805.87	149 787.37
Investissement	21 617.38	54 166.34
Report de l'exercice N-1 :		
Fonctionnement		16 011.48
Investissement		- 22 554.81
Chapitre 1068		49 203.60
Résultats de l'exercice :		
Fonctionnement		28 992.98
Investissement		9994.15

Le Comité Syndical APPROUVE, hors présence de Monsieur le Président, à l'unanimité le compte administratif du budget 2024.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

Par 7 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Approuve le compte administratif 2024.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre
 PORTHEAULT, Président
 Compte tenu de la transmission en
 Préfecture le 01/04/25
 Et la publication le 01/04/25
 Le Président,

